

Séance ordinaire du 3 avril 2017

Procès-verbal



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et aux lieux des séances ce **3 avril 2017** à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Daniel Turcotte

Siège #2 - Manon Olivier

Siège #3 - François Beaulieu

Siège #4 - Daniel Giroux

Siège #5 - Daniel Roy

Siège #6 - Sylvie Laroché

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rénald Grondin. Madame Julie Picard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

02 (2017-04-62) - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

5 - FINANCE - GESTION DES SERVICES

5.1 - Adoption des dépenses incompressibles du mois d'avril 2017

5.2 - Comptes du mois à payer

5.3 - Reddition de comptes 2016 pour la voirie

5.4 - Ajout/retrait gestionnaire de compte Visa

5.5 - Délégation de deux membres de la municipalité pour le CA de la CDE

5.6 - Directeur-général, secrétaire trésorier

5.7 - Rencontre des DG 19 avril 2017

5.8 - Formation DGEQ

5.9 - Demande de versement à la CDE

5.10 - Service de transport adapté 2017

6 - RAPPORT DES COMITÉS

6.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

7 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7.1 - Achat pompe pour sulfate ferrique-étangs

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9.1 - Demande de creusage de fossé

9.2 - Réfection rang 4 Ouest (PAARRM)

9.3 - Intercepteur d'huile

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Comité consultatif d'urbanisme

10.2 - Nouveau programme d'aide financière pour l'accès aux plans d'eau

11 - LÉGISLATION

11.1 - Avis de motion / Règlement # 161-2017

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

12.1 - Demande du comité d'embellissement

13 - AFFAIRES NOUVELLES

13.1 - Suivi Canadien National (CN)

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE

03 (2017-04-63) - EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

Il est proposé par Daniel Turcotte, et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 6 mars 2017 par la secrétaire de l'assemblée.

ADOPTÉE

04 (2017-04-64) - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017, tel que présenté.

ADOPTÉE

05 - FINANCE - GESTION DES SERVICES

05.01 (2017-04-65) - Adoption des dépenses incompressibles du mois d'avril 2017

Il est proposé par Daniel Roy, et résolu à l'unanimité par les conseillers, d'adopter des dépenses incompressibles pour le mois de mars 2017.

ADOPTÉE

05.02 (2017-04-66) - Comptes du mois à payer

Il est proposé François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer, à savoir:

C1700086	FONDS DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE-Avis de mutation
C1700087	ADT CANADA INC.-Système d'alarme étangs
C1700088	DISTRIBUTION PRAXAIR DIV. PRAXAIR CANADA- Fil à souder
C1700089	Luc Therrien-Déneigement 17 mars
C1700090	LONGUS QUEBEC-Pièce porte pépîne
C1700091	La Mutuelle des municipalités du Québec- Franchise assurance
C1700092	PRODUC-SOL INC.Déneigement mars
C1700093	LCR INC.-Sédiment + sel adoucisseur d'eau
C1700094	Portes de garage Léger Drolet et Fils-Télécommande 1 bouton
C1700095	Plomberie Ste-Croix Inc.- Valve distribution sulfate
C1700096	Impressions Multi-Images-Mousquetons
C1700097	Garage Roger LAliberté INC- Rép. Pneu pépîne
C1700098	Sani-Orléans Inc.- Entretien conduite sanitaire
C1700099	HYDRO-QUÉBEC- 1200 de l'Église,1186 de l'Église,rue de la Station, rue des Sables
C1700100	Maurice Junior Sirois- CCU
C1700101	Lobicar de Lotbinière-Quote part 2017
C1700102	DISTRIBUTION PRAXAIR DIV. PRAXAIR CANADA-Soudeuse avenger
C1700103	AIDE ALIMENTAIRE LOTBINIÈRE- 2 billets souper-bénéfice
C1700104	HYDRO-QUÉBEC-Éclairage public
C1700105	MUNICIPALITÉ VAL-ALAIN- Bulletin avril
C1700106	DISTRIBUTION PRAXAIR DIV. PRAXAIR CANADA- Acétylène + oxygène
C1700109	CARTE AFFAIRE VISA DESJARDINS- Pièces équip. Motorisés

C1700110	Diesel CR- Réservoir 1000L
C1700111	BELL MOBILITÉ- Cellulaire avril
C1700112	TELUS QUEBEC- 4187443497
C1700113	DISTRIBUTION PRAXAIR DIV. PRAXAIR CANADA-CO2
C1700114	C.D.E. Val-Alain- 1er versement
C1700115	Weblex Design INC.- Conseil sans papier
L1700006	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA-DAS mars
L1700007	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC- DAS mars
P1700105	Freins Démarreurs Plessis Inc.- Peinture orange
P1700106	MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION- Quotes parts
P1700107	MRC DE LOTBINIÈRE- Carcasse chevreuil
P1700108	BUROPRO- Livres bibliothèque
P1700109	LAVERY DE BILLY- Services professionnels
P1700110	Maxxam Analytics- Analyses d'eaux
P1700111	LOCATION LPL INC.- Location harnais de sécurité-pompe à huile pépîne
P1700112	Protection Incendie PC-Inspection visuel air pack
P1700113	Laboratoires Environex- Analyses d'eaux
P1700114	Roger Grenier Inc.- Cheville autoforeuse-pentures
P1700115	Wood Wyant- Sani-Drip 20L
P1700116	PLACIDE MARTINEAU INC.- Escabeau-détecteur de montant
P1700117	MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION - REC-Quotes parts
P1700118	SUSPENSION VICTO (1982) INC.- Rép. frein Freightliner
P1700119	LES SERVICES EXP INC.- Réfection rang 5
P1700120	SOUDURE MARIO DESPRÉS- Singalisation danger
P1700121	BISSON France-CCU
P1700123	BUROPRO- Fourniture de bureau
P1700124	SUPÉRIEUR PROPANE- 1200 rue de l'Église
P1700126	Toshiba Solution d'affaires- Photocopies
P1700129	JULIE PICARD-Fourniture de bureau
P1700132	MRC DE LOTBINIÈRE-Quotes parts
P1700133	BUROPRO-Fourniture de bureau
P1700134	Blier, Chantal Mme-Lavage plancher salle municipale
P1700135	INFO PAGE- Fréquence numérique avril
P1700136	Philippe Gosselin & Ass. Ltée- Diesel
P1700139	LABRADOR- Eau
	Total
	Salaires
	Frais déplacements
	Total

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2017-066

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 61,447.09 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Julie Picard

Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim

 [Compte à payer](#)

05.03 (2017-04-67) - Reddition de comptes 2016 pour la voirie

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 143 835 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur une proposition de Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers, que la municipalité de Val-Alain mandate la firme comptable RDL Lamontagne Proulx inc. d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

05.04 (2017-04-68) - Ajout/retrait gestionnaire de compte Visa

RÉSOLUTION

Demande et gestion de compte de carte de crédit Desjardins

Personne morale : La Municipalité de Val-Alain

Nom de la personne morale (ci-après désignée (« la personne morale »))

Texte ou extrait de la résolution

Il est résolu ce qui suit :

1. que la personne morale délègue, aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de carte de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
2. que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnant et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non respect de ces modalités;
4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux Cartes, le cas échéant;

Nom des personnes déléguées :

Titre ou poste	Nom	Date de naissance
Inspecteur en voirie	Pierre-Luc Côté	23 mai 1992
Directeur Général et Secrétaire-Trésorier	Jean-François Bienvenue	9 mars 1978

6. que la Fédération puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Certificat du président ou du secrétaire

Je soussigné(e) certifie que la résolution de délégation qui précède a été adoptée le 3 avril 2017 par le conseil d'administration ou l'administrateur unique de la personne morale, que cette résolution ne contrevient aucunement aux statuts, aux règlements, à toute convention unanime des actionnaires ou à tout autre document régissant la personne morale, que celui ou ceux qui l'ont adoptée avaient le pouvoir de l'adopter et qu'elle est toujours en vigueur. De plus, j'atteste que le ou les postes dont le ou les titres sont mentionnés ci-dessus, le cas échéant, sont actuellement détenus par la ou les personnes dont le ou les noms y sont indiqués.

Signé à Val-Alain, ce 3 avril 2017

Julie Picard,

Directrice-Générale et Secrétaire-trésorière par intérim

05.05 (2017-04-69) - Délégation de deux membres de la municipalité pour le CA de la CDE

Attendu que la municipalité souhaite participer et être maître de la planification de son développement pour les années futures;

Attendu que la municipalité a initié et participe à une démarche de restructuration de sa corporation de développement économique municipale en collaboration avec l'organisme actuel afin de solidifier sa mission;

Attendu que cette démarche, échelonnée sur plusieurs mois, nécessite l'implication de la municipalité pour l'exécution de ses différentes étapes;

Attendu que la corporation doit être représentative de tous les secteurs d'activités de la municipalité et être composé d'un échantillon représentatif de la population;

Attendu que la Corporation de développement économique de Val-Alain demande la désignation de deux représentants municipaux par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu unanimement par les conseillers présents de nommer Daniel Roy et Daniel Turcotte à titre d'administrateurs représentants la municipalité de Val-Alain au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Val-Alain.

ADOPTÉE

05.06 (2017-04-70) - Directeur-général, secrétaire trésorier

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers :

Que monsieur Jean-François Bienvenue, soit nommé directeur général et secrétaire-trésorier ;

Que celui-ci soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à sa fonction en vigueur le 4 avril 2017;

Que le maire, monsieur Renald Grondin, soit autorisé à signer les documents permettant à monsieur Jean-François Bienvenue d'obtenir les accès et autorisations aux services des différents fournisseurs et ministères.

ADOPTÉE

05.07 (2017-04-71) - Rencontre des DG 19 avril 2017

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses nécessaires afin de permettre au nouveau Directeur-Général et Secrétaire-Trésorier, Jean-François Bienvenue ainsi qu'à la Secrétaire-Trésorière adjointe, Julie Picard, d'assister à la rencontre des DG prévue le 19 avril prochain aux bureaux de la MRC de Lotbinière.

ADOPTÉE

05.08 (2017-04-72) - Formation DGEQ

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses nécessaires afin de permettre au Directeur-Général et Secrétaire-Trésorier, Jean-François Bienvenue ainsi qu'à la Secrétaire-Trésorière adjointe, Julie Picard, d'assister aux deux séances de formation du DGEQ pour la préparation des élections municipales, qui sont prévues d'ici le mois de juin. Les dates étant à venir.

ADOPTÉE

05.09 (2017-04-73) - Demande de versement à la CDE

Considérant que la Corporation de développement économique de Val-Alain demande un premier versement de 15 000 \$ dans le cadre de son programme de subvention pour le secteur résidentiel et commercial;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité d'octroyer à la CDE, le montant demandé.

ADOPTÉE

05.10 (2017-04-74) - Service de transport adapté 2017

Considérant que la municipalité de Val-Alain est membre du service de transport adapté et collectif de Lotbinière.

Considérant que chaque membre du service doit payer une cotisation dont le montant est déterminé en fonction de sa population, à raison d'un taux de 2.25 \$ par habitant;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, de verser la quote part demandée par le service de transport adapté et collectif de Lotbinière s'élevant à un montant de 2 166.75 \$ (963 habitants).

ADOPTÉE

 [Quote part-transport adapté](#)

06 - RAPPORT DES COMITÉS

06.01 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

Loisirs - Daniel fait part au conseil que le club de hockey local Garex s'est distingué en remportant la coupe.

Famille

Sanitaire

Bibliothèque - Sylvie fait part au conseil que le comité de la bibliothèque a fait l'achat de 33 nouveaux livres.

École

Pompiers

Développement

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 (2017-04-75) - Achat pompe pour sulfate ferrique-étangs

Considérant le besoin de procéder à l'achat d'une pompe pour sulfate ferrique pour l'étang;

Il est proposé par Sylvie Laroche, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'une pompe pour sulfate ferrique pour l'étang au montant de 951.68 \$ à l'entreprise Multi Pompe Enr.

ADOPTÉE

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

09.01 (2017-04-76) - Demande de creusage de fossé

Considérant qu'une demande écrite a été envoyée à la municipalité de la part de la Ferme Rosa;

Considérant que la Ferme Rosa demande à la municipalité de procéder au creusage du fossé qui est situé devant la propriété;

Considérant que des travaux d'entretien sont prévus dans le secteur prochainement;

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité de demander à l'inspecteur municipal de vérifier l'état des lieux, d'en faire rapport au conseil municipal et de voir la possibilité d'inclure, au besoin, le creusage du fossé mentionné plus haut dans les travaux prévus.

ADOPTÉE

 [Creusage de fossé](#)

09.02 (2017-04-77) - Réfection rang 4 Ouest (PAARRM)

Considérant que la municipalité prévoit faire des travaux de réfection dans le rang 4 Ouest pour un montant total estimé de 185 000 \$;

Considérant que le ministère des transports du Québec donne, par le biais du député local (programme PAARRM), un montant total de 7 579 \$;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers, d'affecter l'entièreté du montant disponible de 7 579 \$, aux travaux de réfection du rang 4 Ouest. La direction de la municipalité fera connaître les intentions du conseil municipal au député provincial et ministre des transports, monsieur Laurent Lessard.

ADOPTÉE

09.03 (2017-04-78) - Intercepteur d'huile

Considérant que la municipalité doit procéder à l'achat d'un intercepteur d'huile pour le garage municipal de façon à rendre l'écoulement des eaux usées plus sécuritaire;

Considérant que l'administration municipale a fait soumissionner 4 entreprises pour répondre à son besoin;

Considérant que les entreprises ont déposé des soumissions aux montants suivant (incluant les taxes):

- Oigny	6437.45 \$
- Plomberie 1750 inc.	7113.41 \$
- Plomberie Ste-Croix	6363.67 \$
- Servi Pompe S.P. Inc.	6950.59 \$

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de la pompe auprès du fournisseur Plomberie Ste-Croix pour un montant de 6363.67 \$ et d'en faire l'installation au garage municipal.

ADOPTÉE

 [Intercepteur d'huile](#)

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 (2017-04-79) - Comité consultatif d'urbanisme

Considérant qu'en fonction du Règlement constituant le comité d'urbanisme de la municipalité de Val-Alain prévoit à l'article 7, que les membres siégeants au CCU ont un mandat d'une durée maximale de deux ans renouvelable sur résolution du Conseil municipal;

Considérant que le renouvellement officiel du mandat des membres du CCU est à faire;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de mandater le directeur général afin qu'il valide la volonté de continuer des présents membres du CCU et de proposer au conseil, au besoin, le noms de personnes qui seraient intéressées à occuper les postes potentiellement vacants. Le but étant de renouveler le mandat de l'ensemble des membres du CCU lors du conseil municipal du mois de Mai 2017 pour la période prévue au Règlement.

ADOPTÉE

10.02 (2017-04-80) - Nouveau programme d'aide financière pour l'accès aux plans d'eau

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité des conseillers, de mandater le directeur-Général de la municipalité afin d'explorer la possibilité d'avoir accès à du financement à l'intérieur du nouveau programme d'aide financière pour l'accès aux plans d'eau.

ADOPTÉE

11 - LÉGISLATION

11.01 - Avis de motion / Règlement # 161-2017

Avis de motion est donné, par le conseiller Daniel Turcotte, pour le projet de règlement 161-2017, amendant le règlement 130-2007 concernant le coût des permis, qui sera soumis pour adoption lors de la séance de mai du conseil municipal.

Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

12 (2017-04-81) - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

12.01 (2017-04-82) - Demande du comité d'embellissement

Considérant que le comité d'embellissement a fait parvenir une lettre à la municipalité lui demandant la permission d'installer des boîtes de fleurs ainsi que des lumières au Del sur le pont Bernatchez;

Considérant que le pont Bernatchez est sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec et que la municipalité ne peut donner cette autorisation sans en avoir demandé la permission au MTQ;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité que l'administration demande la permission au MTQ de donner son accord aux demandes du comité d'embellissement.

ADOPTÉE

13 - AFFAIRES NOUVELLES

13.01 - Suivi Canadien National (CN)

Un suivi est fait sur deux demandes de citoyens. Il avait été demandé de voir avec le CN la possibilité qu'ils effectuent la réparation du ponceau de la rue Trépanier et de voir à ce que le train n'active plus son sifflet en approchant le passage à niveau.

Pour ce qui est de la réparation du ponceau, le responsable du CN nous indique que les différents travaux de réfection des ponceaux et passages à niveaux sera fait dans les prochaines semaines.

Pour ce qui est du sifflet, le responsable du CN nous prévient que ce dossier pourrait prendre beaucoup de temps avant de se régler.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de l'assistance.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Olivier , et résolu à l'unanimité des conseillers, que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20.30 hrs.

Rénald Grondin

Julie Picard

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je, Rénald Grondin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Rénald Grondin

Maire